

AVIS DE RECRUTEMENT N° ____/2011/EDC /DG/PTU/SDRH

Le Directeur Général d'Electricity Development Corporation (EDC) lance un avis de recrutement de cadres, d'agents de Maîtrise et d'Employés-Ouvriers pour occuper certains postes au sein de la Direction de l'Exploitation de l'Entreprise.

I. CADRES

I.1 Chef de centrale (*Nombre : 03*)

a) Fonctions et responsabilités

Il s'agit de façon non exhaustive de :

- ✓ Organiser l'exploitation de la centrale,
- ✓ Coordonner la mise en œuvre des décisions de la Direction concernant l'exploitation des groupes et l'amélioration de la marche de l'usine ;
- ✓ Veiller au respect des programmes de gestion du gasoil
- ✓ Veiller à la surveillance permanente des équipements mécaniques et électriques ;
- ✓ Valider les programmes prévisionnels d'entretien des équipements et s'assurer de leur suivi ;
- ✓ Analyser les problèmes relatifs au comportement des équipements électriques et mécaniques et proposer des actions correctives à sa hiérarchie ;
- ✓ Mettre en œuvre la politique de l'entreprise en matière de sécurité et de protection de l'environnement ;

b) Connaissances, compétences et aptitudes requises

- ✓ Connaître les principes de fonctionnement et d'exploitation d'une unité de production d'énergie électrique dont la puissance installée est supérieure à 10MW;
- ✓ Connaître les principes fondamentaux d'électricité, de mécanique et d'automatismes associés;
- ✓ Etre capable d'analyser un schéma électrique et mécanique;
- ✓ Etre capable d'analyser les dysfonctionnements qui surviennent dans la centrale;
- ✓ Etre capable de gérer une situation perturbée de l'exploitation;
- ✓ Etre capable d'élaborer les procédures d'exploitation d'une centrale thermique de plus de 10MW;

c) Formation et/ou expérience

Le candidat devra être âgé d'au moins 30 ans, et devra justifier d'un niveau minimum de Bac+3 ou équivalent d'une école d'Ingénieur ou d'une formation scientifique et justifier d'une expérience d'au moins 10 ans.

I.2 Chef d'atelier (*nombre : 01*)

a) Fonctions et responsabilités

Il s'agit de façon non exhaustive de :

- ✓ Maintenir en bon état de marche électrique les équipements et ouvrages de production thermique;
- ✓ Assurer la fabrication et/ou la disponibilité des pièces,
- ✓ Conduire toutes les activités nécessaires à la maintenance des pièces de la centrale ;
- ✓ Prendre toute initiative tendant à améliorer les performances des équipements et ouvrages ;
- ✓ Ordonner les travaux de construction mécanique et électrique,
- ✓ Etablir, contrôler et viser les mises à jour des plans et notices techniques des équipements mécaniques et électriques,
- ✓ Intervenir suite aux incidents,
- ✓ Effectuer les études susceptibles d'améliorer le fonctionnement et les performances des équipements,
- ✓ Organiser l'astreinte mécanique et électrique au sein de l'atelier,
- ✓ Coordonner la mise en œuvre des décisions du Sous directeur Maintenance concernant la fabrication des pièces et leur maintenance;
- ✓ Contribuer à l'établissement d'un programme annuel d'entretien électrique et mécanique ;

b) Connaissances, compétences et aptitudes requises

- ✓ Connaître les principes de fonctionnement d'une unité de production thermique de puissance supérieure à 10MW;
- ✓ Connaître les principes fondamentaux d'électricité, d'électronique et de mécanique;
- ✓ Etre capable d'analyser un schéma électrique ou électronique;
- ✓ Etre capable d'analyser les dysfonctionnements des équipements ;
- ✓ Etre capable d'élaborer et de suivre une planification des opérations de construction mécanique et électrique ;
- ✓ Etre capable de choisir les priorités en fonction des situations qui se présentent ;
- ✓ Etre capable d'initier et de piloter un processus de modification ou d'adaptation d'un équipement et de diriger les travaux de réhabilitation ;

c) Formation et/ou expérience

Le candidat devra être âgé d'au moins 30 ans, et devra justifier d'un niveau minimum de Bac+3 en électromécanique ou équivalent d'une Ecole d'Ingénieur ou d'une formation scientifique et justifier d'une expérience d'au moins 10 ans.

II. AGENTS DE MAITRISE

II.1 Chef de quart (*Nombre : 06*)

a) Fonctions et responsabilités

Il s'agit de façon non exhaustive de :

- ✓ Superviser pendant son quart, la conduite et la maintenance d'une centrale thermique de puissance installée supérieure à 10MW;
- ✓ Elaborer les plannings de ronde des opérateurs d'exploitation;
- ✓ Superviser les opérations d'arrêt et de démarrage des machines conformément aux consignes d'exploitation;
- ✓ Analyser les relevés des paramètres de fonctionnement des machines ;
- ✓ Valider les documents d'exploitation pendant son quart ;
- ✓ Veiller à l'application de toute procédure empêchant la dérive entre la valeur de consigne et la valeur réelle des paramètres ;
- ✓ S'assurer du bon état des appareils et des circuits ;
- ✓ Effectuer tout diagnostic de panne ou d'incident ;
- ✓ Intervenir sur les dysfonctionnements relevant de sa compétence ;
- ✓ Piloter la maintenance de premier niveau (jusqu'à 9 000 heures);
- ✓ S'assurer du respect des normes sécurité/santé/environnement ;
- ✓ Rédiger les rapports d'activités ;

b) Connaissances, compétences et aptitudes requises

- ✓ Connaître les principes de base du fonctionnement d'une unité de production thermique de plus de 10MW;
- ✓ Connaître les principes fondamentaux d'électricité et de mécanique;
- ✓ Etre capable de conduire une centrale de plus de 10MW;
- ✓ Etre capable d'analyser un schéma électrique et mécanique;
- ✓ Etre capable d'analyser les dysfonctionnements qui surviennent dans la centrale ;
- ✓ Etre capable de mener une action de maintenance préventive ou curative de premier niveau ;
- ✓ Etre capable de gérer une situation perturbée de l'exploitation de la centrale ;
- ✓ Etre capable d'établir un diagnostic des pannes et des incidents et d'en rédiger un rapport circonstancié;
- ✓ Etre capable d'organiser, d'animer et de manager une équipe;
- ✓ Etre capable d'élaborer et de suivre une planification efficiente des activités de son quart;
- ✓ Etre capable de s'adapter aux travaux de routine et à un environnement enclavé.

c) Formation et/ou expérience

Le candidat devra justifier d'un niveau minimum de Bac+2 ou équivalent d'une formation scientifique et justifier d'une expérience d'au moins 3 ans.

II.2 Chef de groupe ordonnancement et approvisionnement (Nombre : 01)

a) Fonctions et responsabilités

Il s'agit de façon non exhaustive de :

- ✓ contribuer à la réalisation des objectifs attachés à ces missions pour le bon fonctionnement des centrales et anticiper sur les résultats ;
- ✓ gérer le patrimoine des centrales (moyens logistiques, magasins et approvisionnement) ;
- ✓ Veiller au respect des règles de l'art et des consignes de sécurité en matière d'entretien et réparations ;
- ✓ Tenir les inventaires des biens ;
- ✓ Préparer les informations de l'unité destinées à enrichir le reporting ;
- ✓ Veiller à la bonne tenue des stocks ;
- ✓ Rechercher les meilleures conditions de prix chez les fournisseurs ;
- ✓ Tenir une documentation sur les fournisseurs potentiels ;

b) Connaissances, compétences et aptitudes

- ✓ Connaître le fonctionnement interne, la stratégie et l'environnement économique de la Direction de l'exploitation ;
- ✓ Avoir des connaissances en fiscalité ;
- ✓ maîtriser la comptabilité ;
- ✓ Maîtriser l'outil informatique et notamment les logiciels spécialisés ;
- ✓ Etre capable d'établir des statistiques
- ✓ savoir déceler les incohérences dans les procédures comptables ;
- ✓ Etre capable d'interpréter les réglementations et en évaluer les effets.

c) Formation et/ou expérience

Le candidat devra justifier d'un niveau minimum de Bac+2 ou équivalent d'une école d'administration et de management et justifier d'une expérience d'au moins 3 ans.

II.3 Chef de groupe intervention (Nombre : 02)

a) Fonctions et responsabilités

Il s'agit de façon non exhaustive de :

- ✓ Maintenir en bon état de marche électrique les équipements et ouvrages de production thermique ;
- ✓ Conduire toutes les activités nécessaires à la maintenance des équipements électriques et mécaniques des centrales ;
- ✓ Ordonnancer les travaux d'entretien mécanique et électrique,
- ✓ Etablir, contrôler et viser les mises à jour des plans et notices techniques des équipements mécaniques et électriques,
- ✓ Intervenir suite aux incidents,
- ✓ Préparer et suivre les travaux de maintenance des équipements,
- ✓ Effectuer les études susceptibles d'améliorer le fonctionnement et les performances des équipements,
- ✓ Organiser l'astreinte mécanique et électrique,

- ✓ Coordonner la mise en œuvre des décisions du Sous directeur Maintenance concernant la maintenance électrique des groupes et l'amélioration de la marche de l'usine ;
- ✓ Contribuer à l'établissement d'un programme annuel d'entretien électrique et mécanique ;

b) Connaissances, compétences et aptitudes requises

- ✓ Connaître les principes de fonctionnement d'une unité de production thermique;
- ✓ Connaître les principes fondamentaux d'électricité et d'électronique;
- ✓ Etre capable d'analyser un schéma électrique, électronique;
- ✓ Etre capable d'analyser les dysfonctionnements des équipements ;
- ✓ Etre capable d'élaborer et de suivre une planification des opérations de maintenance électrique et mécanique;
- ✓ Etre capable de choisir les priorités en fonction des situations qui se présentent ;
- ✓ Etre capable d'initier et de piloter un processus de modification ou d'adaptation d'un équipement et de diriger les travaux de réhabilitation ;

c) Formation et/ou expérience

Le candidat devra justifier d'un niveau minimum de Bac+2 ou équivalent d'une formation scientifique et justifier d'une expérience d'au moins 3 ans.

II.4 Mécanicien de fabrication (*Nombre : 02*)

a) Fonctions et responsabilités

Il s'agit de façon non exhaustive de :

- ✓ Ordonnancer les travaux d'entretien mécanique,
- ✓ Suivre les stocks du matériel en magasin relevant de son service,
- ✓ Etablir, contrôler et viser les mises à jour des plans et notices techniques des équipements mécaniques,
- ✓ Intervenir suite aux incidents,
- ✓ Préparer et suivre les travaux de maintenance mécanique des équipements,
- ✓ Effectuer les études susceptibles d'améliorer le fonctionnement et les performances des équipements,

b) Connaissances, compétences et aptitudes requises

- ✓ Bonne connaissance en fabrication mécanique
- ✓ Bonne connaissance des techniques de maintenance
- ✓ Connaissances sur les programmations et applications informatiques
- ✓ Capacité de gestion des rendements et des coûts
- ✓ Gestion des projets
- ✓ Suivi de l'exécution de la politique de sécurité
- ✓ Grande capacité de contrôle et de décision

c) Formation et/ou expérience

Le candidat devra justifier d'un niveau minimum de BTS en mécanique ou équivalent et justifier d'une expérience d'au moins 10 ans.

II.5 Electricien niveau II (*Nombre : 02*)

a) Fonctions et responsabilités

Il s'agit de façon non exhaustive de :

- ✓ Maintenir en bon état de marche électrique les équipements et ouvrages de production thermique d'une centrale de plus de 10MW ;
- ✓ Effectuer la maintenance électrique des équipements et ouvrages,
- ✓ Coordonner la mise en œuvre des décisions du Chef de groupe intervention concernant la maintenance électrique des groupes et l'amélioration de la marche des centrales.
- ✓ Contribuer à l'établissement d'un programme annuel d'entretien électrique
- ✓ Analyser les problèmes électriques qui surviennent pendant l'exploitation et proposer les actions correctives au Chef de groupe intervention
- ✓ Définir et conduire les essais électriques de mise en service des équipements après une réhabilitation ou une installation nouvelle,
- ✓ Participer et accorder une priorité aux interventions sur incidents,
- ✓ Etablir, contrôler et viser les mises à jour des plans, schémas et notes techniques relatifs aux équipements,

b) Connaissances, compétences et aptitudes requises

- ✓ Connaître les principes de fonctionnement d'une unité de production thermique de plus de 10MW;
- ✓ Connaître les principes fondamentaux d'électricité et d'électronique;
- ✓ Etre capable d'analyser un schéma électrique, électronique;
- ✓ Etre capable d'analyser les dysfonctionnements des équipements ;
- ✓ Etre capable d'élaborer et de suivre une planification des opérations de maintenance électrique ;
- ✓ Etre capable de choisir les priorités en fonction des situations qui se présentent ;
- ✓ Etre capable d'initier et de piloter un processus de modification ou d'adaptation d'un équipement et de diriger les travaux de réhabilitation ;
- ✓ Etre capable de mettre en place et suivre une planification des opérations de maintenance électrique

c) Formation et/ou expérience

Le candidat devra justifier d'un niveau minimum de BTS en électricité ou équivalent et d'une expérience d'au moins 10 ans.

II.6 Technicien ordonnancement (Nombre : 04)

a) Fonctions et responsabilités

Il s'agit de façon non exhaustive de :

- ✓ Participer à la gestion du patrimoine des centrales (moyens logistiques, magasins et approvisionnement) sous le contrôle du Chef de groupe ordonnancement et du chef de centrale ;
- ✓ Veiller au respect des règles de l'art et des consignes de sécurité en matière d'entretien et réparations ;
- ✓ Veiller au respect des procédures;
- ✓ Tenir les inventaires des biens;
- ✓ Préparer les informations de l'unité destinées à enrichir le reporting ;

b) Connaissances, compétences et aptitudes requises

- ✓ Connaître le fonctionnement interne, la stratégie et l'environnement économique de l'unité;
- ✓ Avoir des connaissances en fiscalité ;
- ✓ maîtriser la comptabilité ;
- ✓ Maîtriser l'outil informatique et notamment les logiciels spécialisés;
- ✓ Etre capable d'établir des statistiques ;
- ✓ Savoir déceler les incohérences dans les procédures comptables ;
- ✓ Etre capable d'interpréter les réglementations et en évaluer les effets

c) Formation et/ou expérience

Le candidat devra justifier d'un niveau minimum de BTS ou équivalent d'une école d'administration générale et de management et d'une expérience d'au moins 10 ans.

II.7 Opérateur d'exploitation niveau II (Nombre : 06)

a) Fonctions et responsabilités

Il s'agit de façon non exhaustive de :

- ✓ Participer ou procéder aux opérations d'arrêt et de démarrage des machines conformément aux consignes d'exploitation;
- ✓ Surveiller les paramètres ;
- ✓ S'assurer que les informations affichées rendent correctement compte de l'état réel des installations ;
- ✓ Appliquer toute procédure empêchant la dérive entre la valeur de consigne et la valeur réelle des paramètres ;
- ✓ S'assurer de manière sensorielle du bon état des appareils et des circuits ;
- ✓ Détecter les anomalies (fuites, suintements, odeurs, fumées, bruits suspects, ...)
- ✓ Effectuer un premier diagnostic d'une panne ou d'un incident ;
- ✓ Intervenir sur les dysfonctionnements relevant de sa compétence ;
- ✓ Participer à la maintenance de premier niveau (jusqu'à 9 000 heures);
- ✓ S'assurer du respect des normes sécurité/santé/environnement

b) Connaissances, compétences et aptitudes

- ✓ Connaître les principes de base du fonctionnement d'une unité de production thermique de plus de 10MW;
- ✓ Connaître les principes fondamentaux d'électricité, de mécanique et d'électronique;
- ✓ Connaître les procédures en vigueur dans son unité;
- ✓ Etre capable de conduire une centrale de plus de 10MW;
- ✓ Etre capable d'analyser un schéma électrique et mécanique ;
- ✓ Etre capable d'analyser les dysfonctionnements qui surviennent dans la centrale ;
- ✓ Etre capable de mener une action de maintenance préventive ou curative de premier niveau ;
- ✓ Etre capable de gérer une situation perturbée de l'exploitation de la centrale ;
- ✓ Etre capable d'établir un diagnostic des pannes et des incidents et d'en rédiger un rapport circonstancié;
- ✓ Etre capable de s'adapter aux travaux de routine et à un environnement enclavé.

c) Formation et/ou expérience

Le candidat devra justifier d'un niveau minimum de BTS en électromécanique ou équivalent et d'une expérience d'au moins 10 ans.

II.8 Mécanicien Ajusteur (Nombre : 01)

a) Fonctions et responsabilités

Il s'agit de façon non exhaustive de :

- ✓ Effectuer les travaux de fabrication ou d'entretien mécanique,
- ✓ Effectuer l'astreinte mécanique,

b) Connaissances, compétences et aptitudes

- ✓ Bonne connaissance en fabrication mécanique
- ✓ Bonne connaissance des techniques de maintenance
- ✓ Suivi de l'exécution de la politique de sécurité
- ✓ Grande capacité de contrôle et de décision

c) Formation et/ou expérience

Le candidat devra justifier d'un niveau minimum de BTS en mécanique ou équivalent et d'une expérience d'au moins 10 ans.

II.9 Mécanicien niveau I (Nombre : 04)

a) Fonctions et responsabilités

Il s'agit de façon non exhaustive de :

- ✓ Effectuer les travaux de maintenance et d'entretien mécanique,
- ✓ Intervenir suite aux incidents,
- ✓ Effectuer l'astreinte mécanique,

b) Connaissances, compétences et aptitudes

- ✓ Bonne connaissance en mécanique
- ✓ Suivi de l'exécution de la politique de sécurité

c) Formation et/ou expérience

Le candidat devra justifier d'un niveau minimum de BAC en mécanique ou équivalent, plus une expérience d'au moins 10 ans.

II.10 Electricien niveau I (Nombre : 04)

a) Fonctions et responsabilités

Il s'agit de façon non exhaustive de :

- ✓ Effectuer la maintenance électrique des équipements et ouvrages,
- ✓ Participer et accorder une priorité aux interventions sur incidents,

b) Connaissances, compétences et aptitudes

- ✓ Connaître les principes de fonctionnement d'une unité de production thermique;
- ✓ Connaître les principes fondamentaux d'électricité et d'électronique;

c) Formation et/ou expérience

Le candidat devra justifier d'un niveau minimum de BAC en électricité ou équivalent et d'une expérience d'au moins 10 ans.

II.11 Opérateur d'exploitation niveau I (Nombre : 12)

a) Fonctions et responsabilités

Il s'agit de façon non exhaustive de :

- ✓ Participer ou procéder aux opérations d'arrêt et de démarrage des machines conformément aux consignes d'exploitation;
- ✓ Surveiller les paramètres ;
- ✓ S'assurer que les informations affichées rendent correctement compte de l'état réel des installations ;
- ✓ Détecter les anomalies (fuites, suintements, odeurs, fumées, bruits suspects, ...)
- ✓ Effectuer un premier diagnostic d'une panne ou d'un incident ;
- ✓ Intervenir sur les dysfonctionnements relevant de sa compétence ;
- ✓ Participer à la maintenance de premier niveau (jusqu'à 9 000 heures);
- ✓ S'assurer du respect des normes sécurité/santé/environnement

b) Connaissances, compétences et aptitudes requises

- ✓ Connaître les principes de base du fonctionnement d'une unité de production thermique de plus de 10MW;
- ✓ Connaître les principes fondamentaux d'électricité et de mécanique;
- ✓ Connaître les procédures en vigueur dans son unité;

- ✓ Etre capable d'analyser un schéma électrique et, mécanique,
- ✓ Etre capable d'analyser les dysfonctionnements qui surviennent dans la centrale;
- ✓ Etre capable de gérer une situation perturbée de l'exploitation de la centrale ;
- ✓ Etre capable de s'adapter aux travaux de routine et à un environnement enclavé.

c) Formation et/ou expérience

Le candidat devra justifier d'un niveau minimum de BTS en électromécanique ou équivalent et d'une expérience d'au moins 10 ans.

II.12 Automaticien (Nombre : 02)

a) Fonctions et responsabilités

Il s'agit de façon non exhaustive de :

- ✓ Analyser les problèmes qui surviennent aux automates pendant l'exploitation et opérer ou initier les actions correctives,
- ✓ Organiser la maintenance des automates,
- ✓ Coordonner la mise en œuvre des décisions du Chef de groupe intervention concernant la maintenance des automates des groupes et l'amélioration de la marche des centrales.
- ✓ Contribuer à l'établissement d'un programme périodique d'entretien des automates,
- ✓ Veiller au respect de ce programme d'entretien ;
- ✓ Suivre le stock du matériel de rechange en magasin
- ✓ Effectuer les travaux en étroite collaboration avec les autres services de l'unité ou des partenaires extérieurs;
- ✓ Effectuer toute étude tendant à améliorer le fonctionnement et les performances des équipements ;
- ✓ Participer et accorder une priorité aux interventions sur incidents,
- ✓ Etablir, contrôler et viser les mises à jour des plans, schémas et notes techniques relatifs aux automates,
- ✓ Contrôler et accepter l'entrée du matériel spécifique en magasin,
- ✓ Ordonner-les sorties du matériel spécifique du magasin,
- ✓ Etablir les demandes de matériel pour le stock du magasin ainsi que les demandes ou commandes du matériel spécifique utile pour la bonne marche des automates.

b) Connaissances, compétences et aptitudes requises

- ✓ Connaître les principes de fonctionnement d'une unité de production thermique de plus de 10MW;
- ✓ Connaître les principes fondamentaux d'électricité et d'électronique;
- ✓ Etre capable d'analyser un schéma électrique, électronique;
- ✓ Etre capable d'analyser les dysfonctionnements des équipements ;
- ✓ Etre capable d'élaborer et de suivre une planification des opérations de maintenance électrique ;
- ✓ Etre capable de choisir les priorités en fonction des situations qui se présentent ;
- ✓ Etre capable d'initier et de piloter un processus de modification ou d'adaptation d'un équipement et de diriger les travaux de réhabilitation ;
- ✓ Justifier d'une bonne pratique de l'outil informatique ;
- ✓ Etre capable de développer et entretenir des contacts avec des partenaires ;

c) Formation et/ou expérience

Le candidat devra justifier d'un niveau minimum de Bac+2 ou équivalent d'une formation scientifique et d'une expérience d'au moins 3 ans.

II.13 Technicien assistant (Nombre : 01)

a) Fonctions et responsabilités

Il s'agit de façon non exhaustive de :

- ✓ Vérifier et codifier les demandes de matériel pour le stock du magasin ainsi que les demandes ou commandes du matériel spécifique utile pour la bonne marche des équipements ;
- ✓ Suivre l'entretien du matériel de sécurité utilisé pour les manœuvres de consignation et pour la lutte contre l'incendie ;
- ✓ Suivre la mise à jour et l'application des consignes d'exploitation ;
- ✓ Aiguiller des fiches d'incidents aux équipes de maintenance ;
- ✓ Contrôler des rapports d'exploitation ;
- ✓ Contrôler des fiches d'incidents ;

b) Connaissances, compétences et aptitudes requises

- ✓ Lecture et interprétation des plans et des schémas,
- ✓ Consignes de sécurité et de manœuvres
- ✓ Technique informatique,
- ✓ Sens de la planification, du contrôle, de l'organisation, de la délégation, de l'utilisation optimale des compétences, décisionnel,

c) Formation et/ou expérience

Le candidat devra être âgé d'au moins 25 ans et devra justifier d'un niveau minimum de Bac en électromécanique ou équivalent et d'une expérience d'au moins 05 ans.

II.14 Dessinateur (Nombre : 01)

a) Fonctions et responsabilités

Il s'agit de façon non exhaustive de :

- ✓ Dessiner les pièces à fabriquer
- ✓ Assembler virtuellement les pièces sur ordinateur
- ✓ Travailler en collaboration avec l'atelier
- ✓ Exécuter la planification du chef de groupe ordonnancement

b) Connaissances, compétences et aptitudes

- ✓ Bonne connaissance de l'outil informatique
- ✓ Mécanique générale
- ✓ Circuits électriques
- ✓ Lecture et interprétation des plans et des schémas,

c) Formation et/ou expérience

Le candidat devra justifier d'un niveau minimum de Bac technique ou équivalent et d'une expérience d'au moins 05 ans.

II.15 Magasinier (Nombre : 01)

a) Fonctions et responsabilités

Il s'agit de façon non exhaustive de :

- ✓ Gérer les stocks
- ✓ Contrôler les entrées et sorties du matériel
- ✓ Tenir une fiche de contrôle

b) Connaissances, compétences et aptitudes

- ✓ Connaître les principes de base de la gestion des stocks;
- ✓ Etre capable d'organiser le magasin
- ✓ Etre capable de développer et entretenir des contacts avec des partenaires ;
- ✓ Etre capable de gérer des conflits.
- ✓ Etre capable de s'adapter aux innovations liées à son environnement ;

c) Formation et/ou expérience

Le candidat devra justifier d'un niveau minimum de Bac technique ou équivalent et d'une expérience d'au moins 05 ans.

II.16 Soudeur (Nombre : 01)

a) Fonctions et responsabilités

Il s'agit de façon non exhaustive de :

- ✓ Effectuer les travaux de soudure mécanique,
- ✓ Intervenir suite aux incidents,
- ✓ Préparer et effectuer les travaux de maintenance des équipements,
- ✓ Respecter l'astreinte mécanique,

b) Connaissances, compétences et aptitudes

- ✓ Bonne connaissance en mécanique et en soudure
- ✓ Bonne connaissance des techniques de maintenance
- ✓ Exécution de la politique de sécurité

c) Formation et/ou expérience

Le candidat devra justifier d'un niveau minimum de Bac technique en soudure ou équivalent et d'une expérience d'au moins 05 ans.

II.17 Tuyauteur (*Nombre : 01*)

a) Fonctions et responsabilités

Il s'agit de façon non exhaustive de :

- ✓ Effectuer les travaux de tuyauterie,
- ✓ Intervenir suite aux incidents,
- ✓ Préparer et effectuer les travaux de maintenance des équipements,
- ✓ Effectuer l'astreinte mécanique,

b) Connaissances, compétences et aptitudes

- ✓ Bonne connaissance en mécanique et en soudure
- ✓ Bonne connaissance des techniques de maintenance
- ✓ Exécution de la politique de sécurité

c) Formation et/ou expérience

Le candidat devra justifier d'un niveau minimum de Bac technique ou équivalent et d'une expérience d'au moins 05 ans.

Les candidats intéressés devront adresser leurs dossiers de candidature complets à l'attention du « Directeur Général de EDC » sous plis fermés portant la mention suivante :

« Avis de recrutement N° _____/2011/EDC/DG/PTU/SDRH »
« Candidature au poste de »

Ces plis fermés devront être déposés au service du courrier sis 4^{ème} étage immeuble Ibiscus, Avenue Charles de Gaulle, Yaoundé.

Le dossier de candidature comprendra les pièces suivantes :

- **Une demande manuscrite avec lettre de motivation**
- **Un Curriculum Vitae**
- **Les Copies certifiées conformes des diplômes, des certificats ou attestations requis pour le poste sollicité**
- **Un extrait de casier judiciaire datant de moins de trois mois**

La date limite de recevabilité des dossiers est fixée au **08 avril 2011 à 12 heures**, heure locale.

NB : seuls les candidats présélectionnés seront contactés pour passer les entretiens. Les visites de suivi ou appels téléphoniques ne sont pas autorisés.

Le Directeur Général

Dr NSANGOU Théodore

